

Sujet : TR: Mme CHASSAING Maria Edite a été victime d'un accident en EHPAD.
De : "TI-LAGNY-SUR-MARNE/TUTELLES-MAJEURS" <tutma.ti-lagny-sur-marne@justice.fr>
Date : 23/02/2016 11:05
Pour : <p.chas@free.fr>

Monsieur
Votre courriel a retenu toute mon attention.
Il appartient désormais à la Cour d'Appel de Paris de statuer sur votre demande.
Je vous prie de croire, Monsieur en l'expression de ma parfaite considération

S Bottineau

-----Message d'origine-----

De : TI-LAGNY-SUR-MARNE/TUTELLES-MAJEURS [<mailto:tutma.ti-lagny-sur-marne@justice.fr>]
Envoyé : mardi 23 février 2016 09:27
À : BOTTINEAU Sylvain
Objet : TR: Mme CHASSAING Maria Edite a été victime d'un accident en EHPAD.

-----Message d'origine-----

De : Patrice CHASSAING [<mailto:p.chas@free.fr>] Envoyé : dimanche 21 février 2016 23:00
À : TI-LAGNY-SUR-MARNE/TUTELLES-MAJEURS
Objet : Mme CHASSAING Maria Edite a été victime d'un accident en EHPAD.

Tutelle de Mme Maria Edite CHASSAING
N°RG: 07/00178
Cabinet 1

Mesdames et Messieurs les juges, Le Greffier et la Greffière,

Je vous informe que Mme Maria Edite CHASSAING a été victime d'une fracture de la clavicule. C'est moi-même qui l'ai appelé le SAMU ce dimanche 21 février 2016 pour la faire examiner par des médecins . De l'aveu même des équipes de la résidence Solemnes de Savigny-le-Temple, elle n'avait pas été examiné par un médecin après une chute le samedi.

Cette chute est sans aucun doute le résultat de son abrutissement par des médicaments. Malgré ses plaintes concernant son bras gauche, ils n'avaient cru bon lui donner qu'un doliprane en attendant de voir si la douleur persistait, ils n'étaient pas pressé de la faire examiner.

J'ai donc passé 8 heures ce jour-même à m'occuper de ma mère alors que c'est mon dé-saisissement de la tutelle qui a aboutit à l'incarcération dans cet EHPAD par l'AST qui avait été choisie par vos soins.

Je vous redemande une nouvelle fois de me rendre cette tutelle, qui met une fois de plus ma mère en danger. Je m'en suis occupé 2 ans, et elle n'a jamais souffert de problèmes physique. Sous la tutelle d'un autre, ils cumulent déjà des pertes de vêtements, des arrachages de dents qui n'ont pas été remplacées, et une fracture de la clavicule en 8 mois seulement.

Merci de me rendre la tutelle.

Cordialement.

--

Mr Patrice CHASSAING
9 RUE ALBERT JACQUARD
94450 LIMEIL-BREVANNES

FRANCE

Tél Port. : 06 22 85 36 71

Courriel : p.chas@free.fr